2e

Monsieur.

Le plaisir que je resentis en recevant l'honneur de la vostre ma procuré plus de joie que tout ce que je puis vous exprimer. a peinne que je vins a lavoir et la remarqué ce qui si trouve en ma pratique de remarquable a peinne que je prend di je n'est rien si je voie que mes efforts ne vous sont pas desagreable si ma plume ne vous exprime pas toutes les reconnaissances que je vous dois je vous en demande bien pardon, je vous prie de recevoir celle cy comme un surpasant de respect que j'aurai toujours pour vous. je ne puis vous themoigner mieux ma ~~reconnu~~ reconnaissance que vous adressant une petite disertation que je vous prie de recevoir que j'ai fait en ma pratique sur les playes venimeuses occasionnée par la morsure de vipere et autres animaux de cette espece.

Depuis ma reception en cette ville qui a eté en lannée 1752 je traitté depuis ce tems la au moins douze personnes qui avoient eter mordues de differents animaux venimeux entre lesquelles j'en ay trois qui mont fournie une pratique dont les auteurs ne font point mentions, ou du moins tres succintement en lannée 1755 je fus appellé pour voir un homme qui avoit eté mordue d'une vipere a quelque lieu de nostre ville, je ni fus appellé que deux jours apres laccident arrivé a l'aspect de ce pauvre morisson j'en fremie la morsure avoit eté fait au doigt indicateur de la main droite. en arrivant je proposé dabord les taillades tant sur le doigt mordue que sur le carpe metacarpe l'avant bras et le bras, cella parut etonné les parens, on me pria tres instamment de faire toute autres choses que cest operations; je leurs fis sentir cependant quil ni avoit point dautre remedes ou du moins de plus evident pour lempecher ou de prevenir la gangrenne. enfin je voulue bien condesendre a ce qui me proposent tant pour leurs plaire que pour scavoir si l'on pouvoit guerir cest espece de maladie au degré ou elle etoit sans faire des taillades j'en fis seulement sur le doigt mordue: je resté pendant dix jours chez lui pendant lequelle tems je me servie pour le guerir ce quil suite, ~~prem~~ premierement, pour topique, de la theriaque, du sel armoniac le tout disout dans leau de vie, reiteré deux fois par jours, et pour remede interieur, de la poudre de vipere de la theriaque le toute disoute dans du vin blanc, cette potion fut continué de trois fois par jour, scavoir une au matin lautre a midie, et lautre a sept heures du soir; lesquelles ne devoient etre prises que deux heures avant et apres lavoir prie quelle que choses, je me servois de mon liniment en frotant avec force les parties affligée pour faire ouvrir les pores et pour que mon remedes penetra mieux dans lintérieur, il accelera par les effort quil causoit, les mouvement de tout les liquides, il les attenues; il brise les sels du virus qui si trouve communiqué, il ranime le ressort de toute les fibres tant nerveux que musculeux, et fait que tous les vaisseaux se frottent et brisent le sang, et chasse ce qui si trouve detranger dans la masse des humeurs et agite extreordinairement les esprit, et les obligent de couler avec vivacité dans toute cest parties affligées.

je resté donc chez mon malade pendant ledit tems ou jue le plaisir de le voir bien mieux, on ni avoit point a craindre, tant pour la mort, que pour la gangrenne, aux bout dudit tems je le quitté, ayant d'autre affaire, en le quittant je lui enprimé une de cest potions, je leurs recommandé de continuer ce genre de traittement jusqua ce quil men eussent donné des nouvelles le mercredi d'apres qui etoit le douzieme jour de sa maladie, il ne manquerent pas, de me dire que cella alloit de mieux en mieux et me dire et redi retourner le quinzieme jour, selon le rapport quil men firent je lui prescrivé encore une de cest potions, et leurs dit quil faloit continuer lautre

ainsy que les topiqués jusqua ce que je fus arrivé, y Etant je trouvé le toute executé au mieux, je lui otté les poux je luis trouvé tres tranquille, toute les parties affligées tres diminués, ~~elle~~ presque geuries, a la diference des taillades que je lui fis au doit mordue, Et le malade Etoit vermeille Comme Sil navoit jamais Eté Malade, quoique la diéte fut tres Severe, je lui Suprimé la derniere potion, Et lui ordonné pour tous deux potages par jour, Et lui Recommandé de ~~Sur~~ ~~Cest taillades de la~~ en mettre Sur cest taillades ainsi que Sur ce qui restoit dengorgement de la theriaque disoute dans du vin Blanc, ce qui Continua jusqu'au vinglieme jour, lequelle il vint voir, il me dit quil se portoit au mieux a la diference dun peu de foiblesse, ce quil Etabrege Bien tost Ne se nourissant que de Bons Consomme Comme je lui avoient Conseillé, depuis le temp il a toujour travaillé, Et travaille Comme Sil navoit Eté jamais malade

Dans la meme année Et Sur le meme temps une personne de la Campagne dependante de notre ville fut mordue au doigt du milieu de la main gauche. il Se laissa aller a des gens de la Campagnes pour le geurir, Soit par Crainte quil lui En Couta quelques Choses ou par Complaisance, il fut un jour Et demie sans me faire avertir, pendant ce temp la, la maladie augmenta Considerablement je jour que lon vint me Chercher je netois pas a la maison j'Etois a la Campagne, En mattandant on fut Chercher un medecin qui se trouva tres Surpris de voir une maladie Comme Celle la, il lui ordonna une potion Comme il Suit, un gros de theriaque, deux geuillerées deau de Cannelle, demie gros de Confection alkermes [illegible] dans une decoction de Chardon Benie En arrivant on me dit que [illegible] m'etoit venu me Chercher de me marcet pour le voir il avoit Eté mordu dun aspic il y avoit deux jour, Et que dans mon absence il avoit ordonné la potion Cidessus, Et que me le docteur ne vouloit Rien ordonnée sans que je fut, un peu de temp apres mon arrivée on me vint me Chercher En Recidive, ou lon me dit que me Sr le Docteur mattandoit Et que le malade nen pouvoit plus, je parti tout de Suite ou je trouvée me le docteur, nous Conferames Ensembles Sur cette maladie qui Etoit Bien Serieuse, le medecin Etoit parent de ~~la~~ du malade il me dit dabord quil faloit faire des Scarifications Sur toute la maladie, je lui fis Reponse que des Scarifications netoient daucune usage dans pareille Maladie ~~Et~~ quil faloit des taillades pour ceux qui se Servoient des operations mais pour moy je ne men Servoient point et que jen avoient geurie plusieurs notamment la derniere qui avoit fait Beaucoup de Bruit En ces Caton, # et sans aucune operation, il me Repondit quil le Scavoit Bien, mais qua Celluy cy il faloit lui En faire, Comme il avoit gangnée la Confiance du malade ainsy que des parens, je fut obligée de lui faire des taillades, tant Sur le doigt mordue que Sur le Carpe metacarpe lavant Bras Et le Bras. deux Raisons ~~furent~~ firent que je Consenti, la premiere, parce quil avoit gangnée la Confience du malade ainsy que des parens, la deuxieme parceque je voulois Scavoir Si En faisant des taillades, la maladie Seroit Bien plustost geurie. or je traittée le malade de mon mieux, le medecin netant point de ton devoir il ne vit plus le malade, je le traittée dije Comme le precedent Encore avec Beaucoup plus dattantion, malgré tout mes Soins il fut plus de quinze jours plus tard a geurir que le precedent ou je ne fis point de taillade quoique a Celluy cy la maladie Etoit Bien plus Serieuse, Les taillades ne sont quà procuré du mal aux pauvres affligée et a prolonger la maladie

En lannée 1752 mois Septembre on ma porté un malade pour faire Entrer

don[illegible]
Ue[illegible]

a l'hopital de cette ville qui avoit Eté mordue d'un aspic il y avoit deux jours
au doigt annulaire de la main droite, La maladie Etoit a son dernier degré voicy
succintement Les accidents dont il Eté attaqué; il avoit le doit, tmordu gros le
bras d'un Enfant d'un ans trois ou quatre flictaines a lentour de la partie de seng
parie, le carpe metacarpe lavant bras, Et le bras gros comme la cuisse
Et le meme coté depuis laisselle jusquau l'os innominée couleur bazanée
Et dans le milieu de cette couleur bleuvatre, a l'aspect d'un homme comme
celluy la si cœur le plus endurcie en n'etoit touché, la premiere chose que
je lui fis, c'est trois ou quatre taillades a lentour du doit affligé, et une
servie pour le guerir a quil suite, pour topique, du sel armoniac avec de la
theriaque le toute de fonte dans leau de vie je frotté toute les parties affligé
avec force pour dilater et ouvrir les pores afin que ~~mon traitement~~ fondra
mieux, Et quil donna davantage du ressort au vaisseaux engorgé et du
branle a la circulation Et pour prevenir la gangrenne que nous apprehendions
beaucoup; je fis assembler mes confreres pour voir cette maladie car elle
faisoit beaucoup de bruit en notre ville Et ils avoient grand Envie de la
de voir, Et sachant que je guerissois cest espece de maladie sans les scarifier
Quand je leur decouvert quoyque quel Etoit nappen diminuée c'etoit le troisieme jours
quil Etoit Entrer a l'hopitot, Le lieutenant ainsy que mes confreres me dirent
que je ne guerirois jamais cette maladie sans les scarifications, je leurs fis
response que les scarifications netoient point utile a cest espece de maladie
Et que s'il faloit faire des operations se seroit les taillades quil conviendroit [?]
mais que je pensois la guerir sans cella puisque j'en n'avois gueris plusieurs de
cette especes ils me firent sentir quil en n'avoit bien gueris Et quil setoient
toujours servie des scarifications, Et quil suivoient en cella la maniere Et
methode des plus grands maitres, je leurs fis reponse qu'un chirurgien zelé
pour le bien public, devoit non seulement suivre exactement la pratique des
meilleurs auteurs, mais encore, il devoit chercher des moyens pour adoucir les
douleurs qui Etoit obligée de faire sentir a son malade, Et a perfectionner la
pratique de la chirurgie, Le sixieme jour le malade alloit toujour de mieux en
mieux, les juges de cette ville toujour attantive au bien public, furent le
voir conjointement avec un abée aussi de cette ville, il convinrent entre eux
de lui applique le landemain septieme jour de la maladie de la Corneille je ne sçay
laquelle des deux especes, pour cette effet il prirent avec eux un apoticaire
de cette ville qui connoit pas mieux la chirurgie ainsi que la botanie pas
mieux qu'eux; il leverent mon appareille, Et il appliquerent leurs remedes
ils firent courir dans la ville quil seroit gueri dans vingt quatre heures, ce meme
jour jetois aller en campagne, en arrivant on m'apprit cette nouvelle, comme je
n'avois point Eté a l'hopital de la journée qui fus, je defendie au dame de lui
dont il Etoit donner aucun remedes que j'avois ordonnée, Elle fit reponse qui n'en avoit non
plus point pris, c'etoit pour scavoir si ces messieurs leurs succeux seroit heureux
d'ailleurs ils avoient bien raison de dire que dans vingt quatre il seroit gueri à
Le soir meme on m'envoia chercher pour aller le voir je ne voulus point y aller
on me renvoia chercher d'une part tres instamment d'y aller, comme le
malade appartenoit aux paroissieux de lendroit avoient requis [?] tres
recommandé aux dames, c'est a qui fit que je fus, je trouvée le pauvre
moribon presque sans connoissance, cependant quand il me vit il se mit
à pleurer, cella me toucha si vivement que je levée toute a l'heure l'appareille
Et j'appliquée mon topique comme je le explique ci dessus, j'ordonné tout
de suite la potion qui suite, Esprit volatil de vipere un gros, theriaque
un gros Et demie, le toute delayé dans du vin blanc, cette potion fut
continué à minuite, le landemain on recommanca sur les six heures
l'autre a midie, Et la derniere sur les sept du soir, ces potions netoient
donnée que deux heures avant Et apres ~~le [?]~~ avoir pris un bouillon
pour toute nouriture, ces potions furent continué jusqu'au douzieme
jour de la maladie, mais comme Elle alloit de mieux en mieux je fus

ACADÉMIE [ROYALE] DE CHIRURGIE

obligé de supprimer une de ces potions de façon qu'il n'en prenoit plus que deux par jour une au matin et l'autre au soir, la couleur bronzée d'ainsi que la violette du côté etoit disparue, le bras levant bras et etoient bien diminué le seize j'en diminua celle du soir, le dix neuf je fut contraint de diminuer la dernière étant toute a fait disparue le vingt le malade voulut s'en aller comme il etoit recommandé on le retint comme par force pour que la nature heut le temps de retablir ce quelle avoit perdu, il sortit le vingt quatre etant arrivé chez lui il se mit a travailler comme s'il n'avoit jamais été malade.

pour revenir aux juges de cette ville il croioit que le venin restoit toujours dans l'endroit de la morsure ou du moins s'il circuloit avec les humeurs, cette croyance auroit la vertu de le faire sortir en appliquant dessus ce remede; ce raisonnement doit etre receu que des gens bornés et indigens qui ne sont point de l'art cependant si la bonne volonté etoit le prix pour le fait ils ne sont point criminels.

BEAUFORT

Monsieur

Monsieur morand secretaire perpetuelle de l'academie de chirurgie rue des cordeliers paris

A Paris

Leurs zelé etoit etoit bon mais l'evenement auroit été facheux en faisant perir un pauvre homme qui avoit cinq enfans.
L'on voit par ces observations que les scarifications ni les taillades ne sont aucunement salutaires. la premiere remarque que je fait fut tellement heureuse pour moy qu'elle me procura une reponse et lettre de vous qui m'a sollicité a travailler sur cette matiere quoyque j'avois deja commencé. enfin ma reconnoissance le doit publier, c'est a vous a qui je dois les premiers principes de la chirurgie ~~dattens que~~ ~~votre hospitalité etoit honnorée d'un [illegible] zele pour le bien public comme~~ ~~vous, c'est de vous a qui je dois la reconnoissance de la place que j'occupe en cette~~ ~~compagnie j'en aurai une eternelle obligation en tout m'engage a vous~~ ~~assurer qu'on ne peut etre avec un plus profond respect que je le suis~~

Monsieur.

Votre tres humble et tres obeissant serviteur
Chalmeau m^e en chirurgie

a Beaufort en anjou le 23.
9bre 1755